

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article866>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Eduthèque

- BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES
- Moteurs de recherche, encyclopédies...

Date de mise en ligne : jeudi 24 janvier 2019

Copyright © PHILOSOPHIE - Tous droits réservés

Eduthèque

Éduthèque : une offre du service public du numérique éducatif

https://philosophie.ac-creteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=sites/philosophie.ac-creteil.fr/IMG/jpg/c/5/f/ww_edutheque_fr_386964cd.jpg&taille=160&1474110671

Ce service s'adresse à tous les enseignants du premier et du second degré et leurs élèves. Il rassemble des ressources pédagogiques structurées avec de grands établissements publics à caractère culturel et scientifique.

La création d'un service public du numérique éducatif a été prévue par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Il a pour objectif le déploiement de services et de contenus numériques de qualité, au service de la communauté éducative. Ce portail poursuit cet objectif, il donne une plus grande visibilité à l'offre de ressources conçue avec ses partenaires et permet des usages pédagogiques pluri ou transdisciplinaires.

Grâce à une authentification unique, les enseignants accèdent à une page dédiée sur les sites des partenaires. Ils peuvent ainsi consulter les ressources en ligne, les télécharger pour partie et les exploiter dans un cadre pédagogique selon les Conditions Générales d'Utilisation (C.G.U.) qui permettent de les utiliser dans leur intégralité, quelle que soit leur nature (texte, partition musicale, son, vidéo...).

À terme, le portail Éduthèque sera accessible via les espaces numériques de travail (ENT).

Modalités d'inscription

Tous les enseignants bénéficient d'un accès gratuit aux ressources, conformément au conventionnement établi entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture et de la Communication et les établissements publics partenaires. Ils ont également la possibilité de créer un compte classe pour leurs élèves anonyme pour cinq offres (BBC worldwide, IGN édugeo, INA Jalons, Inserm, RTVE).

Seule la création d'un compte permet aux enseignants de s'authentifier et ainsi d'accéder gratuitement aux ressources d'Éduthèque hébergées chez les partenaires. La plupart des partenaires proposent des contenus dédiés et des fonctions avancées comme le téléchargement de documents iconographiques ou audiovisuels, la création de banques de ressources personnalisées...

Lors de l'inscription, l'enseignant détermine lui-même son mot de passe personnel. Un mél contenant un lien d'activation du compte est envoyé à l'adresse professionnelle renseignée.

Comment utiliser ce portail ?

Le portail Éduthèque permet aux enseignants d'accéder gratuitement aux ressources sélectionnées et structurées avec les partenaires au moyen d'une seule authentification (adresse mél professionnelle).

Les établissements publics partenaires d'Éduthèque hébergent sur une page dédiée de leurs sites ces ressources numériques. Pour y accéder depuis le portail, deux entrées sont possibles : soit par l'onglet « thématiques » dans lequel sont classées les ressources pédagogiques selon les spécificités des offres partenaires, soit directement par le logo d'un partenaire en page d'accueil.

L'onglet « Mode d'emploi » donne accès à une Foire Aux Questions, aux modalités d'inscription et aux Conditions Générales d'Utilisation (C.G.U.).

Des scénarios pédagogiques issus des ÉDU'bases sont régulièrement proposés en page d'accueil du portail Eduthèque pour accompagner les enseignants dans la construction de leurs projets.